Johnson wax PROFESSIONAL

Fiche signalétique

NETTOYANT TOUT-USAGE BASIC+

National Fire Protection Association (NFPA)	Risques d'incendie / Santé / Réactivité / Danger spécifique	Hazardous Material Information System (HMIS)	
			Santé 2
			Risques d'incendie 0
			Réactivité 0

Vêtements de protection	Aucun requis	**Apparence**	Clair Rose Liquide Voir la Section 9. ATTENTION: Peut irriter modérément les yeux. Peut irriter modérément la peau.

Section 1. Identification du produit et de la compagnie

Nom du produit	**NETTOYANT TOUT-USAGE BASIC+**	**Code**	4505
Utilisation du produit	Industriel/Institutionnel: Le produit de nettoyage.	**PMS#**	433072
FTSS#	114500009	**Date de validation**	04/19/2000
		Date d'impression	04/19/2000
		Remplace	04/12/2000.
		En cas d'urgence	(800) 851-7145

Siège social aux É.U.
Johnson Wax Professional
8310 16th Street
Sturtevant, Wisconsin 53177-0902
Phone: (888) 352-2249
MSDS Internet Address:
www.jwp.com

Siège social au Canada
Johnson Wax Professional
100 Matheson Blvd. East, Suite 203
Mississauga, Ontario L4Z 2G7
Phone: (905) 755-0913 or
(888) 746-5971

Section 2. Composition et informations sur les ingrédients

Ingrédients	# CAS	% en poids	Limites d'exposition	CL50/DL50
Alcools ,thoxyl,s	68439-46-3	1-5	Non disponible.	ORALE (DL50): Aiguë: 1378 mg/kg [Rat]. CUTANÉE (DL50): Aiguë: >2000 mg/kg [Lapin].
Carbonate de sodium	497-19-8	1-5	Non disponible.	ORALE (DL50): Aiguë: 4090 mg/kg [Rat]. POUSSIÈRES (CL50): Aiguë: 2300 mg/m^3 2 heures [Rat].
Eau	7732-18-5	60-100	Non disponible.	Non Objet.

Section 3. Identification des risques

Voies d'absorption Inhalation. Contact avec la peau. Contact avec les yeux.

Effets aigus potentiels sur la santé

Yeux Peut irriter modérément les yeux.

Peau Peut irriter modérément la peau.

Inhalation Inconnu.

Ingestion Inconnu.

Conditions médicales aggravées par une surexposition: Inconnu.

Voir Information toxicologique (section 11)

Suite à la page suivante

Section 4. Premiers soins

Contact avec les yeux	Rincer immédiatement à grande eau. En cas d'irritation, consulter un médecin.
Contact avec la peau	Rincer immédiatement à grande eau. En cas d'irritation, consulter un médecin.
Inhalation	Les premiers secours ne sont pas nécessaires.
Ingestion	Boire immédiatement et abondamment de l'eau. Demander immédiatement l'assistance d'un médecin.

Section 5. Mesures de lutte contre l'incendie

Inflammabilité du produit	Inconnu.
Points d'éclair	Non disponible.
Produits de la combustion	Inconnu.
Appareils et méthodes de lutte contre les incendies	Éteindre avec un brouillard d'eau ou avec un extincteur à anhydride carbonique, à poudre sèche ou à mousse appropriée. On peut recourir aux méthodes habituelles de lutte contre l'incendie.
Special Remarks on Fire and Explosion Hazards	Inconnu.

Section 6. Mesures à prendre lors de déversements accidentels

Précautions personnelles	Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).
Précautions pour l'environnement et procédures de nettoyage	En cas de déversement important: Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Balayer ou ramasser le matériel. Placer dans des contenants secs et propres répondant aux normes des méthodes approuvées d'élimination. Terminer le nettoyage avec un rinçage à l'eau.

Section 7. Manipulation et entreposage

Manutention	Éviter le contact avec la peau et les yeux. Après la manipulation, bien se laver les mains à l'eau et au savon. POUR USAGE INDUSTRIEL SEULEMENT.
Entreposage	Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Protéger du gel. GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

Section 8. Contrôles lors de l'exposition/Protection personnelle

Contrôles d'ingénierie	Aucune ventilation particulière requise. Ventilation adéquate du local.
Protection personnelle	
Yeux	Aucun vêtement de protection spécial n'est requis.
Mains	Aucun vêtement de protection spécial n'est requis.
Respiratoire	Aucun vêtement de protection spécial n'est requis.
Pieds	Aucun vêtement de protection spécial n'est requis.
Corps	Aucun vêtement de protection spécial n'est requis.

Section 9. Propriétés physiques et chimiques

État physique et apparence	Liquide
Odeur	Léger. Floral.
Couleur	Clair Rose
pH	12.5 [Basique.] (Non dilué.)
Gravité Spécifique	1.03
Point d'ébullition/condensation	>93°C (199.4°F)
Point de fusion/congélation	0°C (32°F)
Pression de vapeur	18 mm de Hg
Solubilité dans l'eau	Complète.

Suite à la page suivante

Section 10. Stabilité et réactivité

Stabilité du produit et réactivité	Le produit est stable.
Conditions d'instabilité	Inconnu.
Incompatibilité avec différentes matières	Réactif avec les acides.
Produits de décomposition dangereux	Inconnu.
Polymérisation Dangereuse	Ne se produira pas.

Section 11. Données relatives à la santé et à la toxicologie

Toxicité aiguë	Non disponible.
Effets d'une exposition chronique	Inconnu.
Autres effets toxiques	Non disponible.

Section 12. Information sur l'écologie

Non disponible.

Section 13. Considérations lors de la disposition

Information sur les déchets	Éliminer selon les dispositions prévues par les différentes réglementations fédérale, provinciales, locales ou d'État. Le produit non dilué est réglementé par les lois concernant l'environnement et le transport en tant que déchet corrosif. Éliminer selon les dispositions prévues par les différentes réglementations fédérales, provinciales ou locales.

Section 14. Renseignements sur l'expédition

Classification pour le DOT

Non réglementé

TDG Classification

Non réglementé

Section 15. Information règlementaire

Les renseignements dans cette section se rapportent aux ingrédients dans la section 2.

Réglementation des É.-U.

Ils n'y a pas des principes qui sont soumis la necessite de rapporter en suivant 'Proposition 65' de Californie.

Information sur les produits enregistrés	Sans objet.

Règlements canadiens

SIMDUT Classification	Sans objet.
Symbole du SIMDUT	
Information sur les produits enregistrés	Sans objet.

Inventaire des Produits Chimiques	Tous les ingrédients de ce produit figurent ou ils sont exemptes du Inventaire Américain des Substances Chimiques (Toxic Substance Control Act -TSCA).

Suite à la page suivante

Section 16. Renseignements supplémentaires

Autres considérations spéciales	Non disponible.
Version	1

Avis au lecteur

Ce document a été préparé de sources considérées techniquement sérieuses. Il ne constitue pas une garantie, énoncée ou tacite, de l'exactitude des renseignements ci-incluses. Les conditions actuelles d'usage et de manutention sont hors du contrôle du vendeur. L'utilisateur doit s'assurer qu'il possède toutes les données en cours, en regard de son utilisation particulière et qu'il respecte tous les règlements fédéraux, des états, provinciaux et municipaux.